

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID : 074-200010510-20231220-2023122008-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU SISAM  
(Syndicat Intercommunal Sciez-Anthy-Margencel)**

L'an deux mille vingt-trois, le 20 décembre, le Conseil Syndical du SISAM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège du SISAM, sous la présidence de Madame Fatima BOURGEOIS.

**Date de convocation du Conseil Syndical** : 14 décembre 2023

**PRESENTS** : Fatima BOURGEOIS, Dominique MAURE, Nathalie MAZARS, Mélanie AYISSI, Jennifer JACQUIER, Patrick BONDAZ, Dominique JORDAN, Kathy CHATELAIN.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Patrick BONDAZ,

**20231220.08**

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION FOL 74 : SOUTIEN AUX CENTRES DE VACANCES**

**Exposé :**

Fatima BOURGEOIS rappelle la délibération du 27 mai 2021 approuvant la convention séjours de vacances FOL-UFOVAL-SISAM.

Durant l'été 2023, 22 enfants du SISAM ont bénéficié de cette aide. Le montant est de 10 euros par jour et par enfant pour les enfants habitant le territoire du SISAM.

Cette convention est reconduite par tacite reconduction. Pour l'année 2024, la même participation est demandée.

**Décision :**

L'assemblée délibérante, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents décide d' :

**Approuver** le renouvellement de la convention séjours de vacances FOL UFOVAL SISAM,

**Autoriser** la Présidente à signer la convention.

Ainsi fait et délibéré en séance,  
les jours, mois, et an susmentionnés,

Pour extrait conforme  
au registre des délibérations  
La Présidente,